



Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR) Encadrant – E-learning

OBJECTIFS

À l'issue de cette formation, le participant sera capable de :

- Appréhender la réglementation en cours, en situant leur rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- Identifier les différents réseaux.
- Identifier les risques et adapter la méthode de travail à chaque situation.

PREREQUIS

Se munir OBLIGATOIREMENT d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport pour se présenter à l'examen. Etre majeur.

PUBLIC

Conducteur de travaux
Chef de chantier
Chef d'équipe

PEDAGOGIE

La formation est en e-learning sur internet.

Vous avancez à votre rythme.

Utilisable sur plusieurs types de terminaux (tablettes, smartphone ou ordinateur)

DUREE

30 jours pour suivre la formation et la revoir.
Examen dans notre centre sur rendez-vous.

PROGRAMME DE LA FORMATION

• Contexte et accidentologie :

- Sensibilisation aux fondamentaux : DT/ DICT, travaux hors tension,
- Principes Généraux de Prévention (PGP) : les travaux urgents, arrêt de chantier,
- Le niveau d'implication des différents acteurs,
- Connaître les différents types de réseaux et leurs risques afférents.

• Les sources d'informations utiles à l'équipe chantier :

- Les plans et indices visibles sur le terrain,
- Principes sur la détection de réseaux,
- Règles de sécurité lors de l'intervention à proximité des réseaux.

• Les règles à respecter :

- Utiliser et intégrer dans l'activité les moyens de protection collective et individuelle,
- Identification des situations potentiellement dangereuses ou inattendues,
- Méthodes d'intervention,
- Gestion des anomalies et des dommages.

• Examen QCM « AIPR » 1h (réglementaire).

SANCTION DE LA FORMATION

Une attestation de formation ainsi qu'une attestation de compétences relatives à l'intervention à proximité des réseaux seront délivrées en cas de réussite ou d'échec.